



# Nouveau quartier à Bordeaux-Lac la Jallère

Compte-rendu

Balade publique n°1 – Espaces publics conviviaux et inclusifs

**Samedi 27 janvier 2024**



# SOMMAIRE

Partie 1 : Présentation du dispositif – Page 3

Partie 2 : Analyse globale de la balade – Page 5

Partie 3 : Restitution de la balade - Page 7





# 1 - Présentation du dispositif

## 1.1 Contexte

La balade urbaine du **samedi 27 janvier** a été organisée dans le cadre de la concertation sur le **nouveau quartier Bordeaux Lac : la Jallère**. Il s'agit d'une concertation réglementaire organisée par Bordeaux Métropole.

Cette balade est le 2<sup>ème</sup> évènement organisé en présentiel dans le cadre de la concertation réglementaire.

La balade a été organisée au sein **du quartier Ginko** afin de questionner les **espaces publics conçus** dans le cadre d'une opération urbaine récente.

L'objectif au cours de cette balade était de réfléchir **aux points de vigilance et conditions de réussite** à prendre en considération lors de la **conception des espaces publics du futur quartier Bordeaux Lac : la Jallère**. Au cours de la balade, les participants ont pu analyser les espaces publics sous **3 angles** :

- **Espaces publics inclusifs**, c'est-à-dire en prenant en considération les besoins de l'ensemble de la population.
- **Espaces publics conviviaux**, en questionnant les ambiances et les infrastructures à mettre en place pour s'assurer que ce quartier soit un lieu de vie
- **Espaces publics sécurés**, en se demandant comment s'assurer que les habitantes et habitants se sentent en sécurité.

Au total 21 personnes ont participé à la balade urbaine. Ce groupe était composé d'habitants du territoire ou des représentants d'association.

En amont de la balade, divers canaux de communication ont été mobilisés : posts sur les réseaux sociaux de Bordeaux Métropole, newsletter de Bordeaux

Métropole, information des personnes ayant participé aux précédentes actions de concertation. En outre, des **associations féministes**, valorisant **la parentalité** et travaillant en lien avec **les personnes en situation de handicap** ont été mobilisées. Ceci afin d'apporter des retours d'expériences utiles en lien avec 3 sujets de la balade (les espaces publics inclusifs/conviviaux et sécurés).

# 1 - Présentation du dispositif

## 1.2 Déroulé de la balade

La balade s'est déroulée de **10h à 12h** et s'est décomposée en 3 temps :

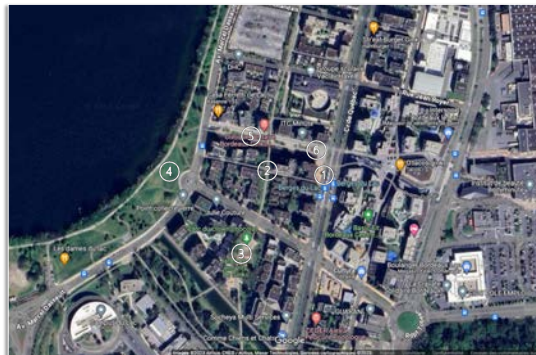
- 1. Introduction** : présentation du cadre de la réflexion et du nouveau quartier Bordeaux-Lac : la Jallère
- 2. Déambulation au sein du quartier Ginko** : la balade s'est structurée autour de 6 points. À chaque arrêt :
  - **Des intervenants et intervenants** ont présenté les ambitions d'aménagement des espaces publics au sein du nouveau quartier Bordeaux-Lac : la Jallère. *Ces sujets présentés étaient en lien avec les espaces observés au sein de Ginko.*
  - **Les participants** ont été invités à observer les espaces publics de Ginko et à consigner au sein de leur livret de balade un rapport d'étonnement et un retour d'usage.
- 3. Un débrief** : les participants ont été invités à former des groupes de 5 personnes pour répondre aux 3 questions suivantes :
  - Est-ce que vous vous sentez à l'aise dans ces espaces et en sécurité ? Pourquoi ?
  - Est-ce que vous trouvez ces espaces accessibles ? Pourquoi ?
  - Avez-vous des recommandations pour faire des espaces publics conviviaux/vivants et agréables ?

Liste des intervenantes, intervenants et membres de l'équipe projets présents lors de la balade :

- **Virginie Cailleaud** - Direction de l'urbanisme - Bordeaux Métropole
- **Virginie Lannes** - Service participation citoyenne et relation usagers - Bordeaux Métropole
- **Victor Glotin** – Urbain des Bois
- **Henri Bava** – Agence TER
- **Alix Moenne-Loccoz** – Agence TER
- **Nicolas Martin** - Bordeaux Métropole Aménagement

- **Laure Baudry** - Bordeaux Métropole Aménagement
- **Benoît Loizeau** – Artélia
- **Julien Grenouilleau** – Res publica
- **Barthélemy Marquet** – Res publica

**Nathalie Roussel** de l'agence d'architecture Roussel et Gastel qui a travaillé à la conception du quartier Ginko était également présente pour apporter des réponses concernant la conception initiale du quartier.



1 Arrêt du Tram C : Berges du Lac. Discussion : espaces publics, connexions aux modes de transport

2 Venelle Discussion : circulation dans les espaces piétons et cohabitation des usages

3 Parc du Clown Chocolat. Discussion : ambiances, équipements extérieurs.

4 Berges du lac. Discussion : usages, utilisation des espaces, sécurité.

5 Place Jean Cayrol ou Centre commercial Ginko. Discussion : commerces, services, convivialité des espaces.

6 Centre animation Sarah Bernhardt et cours du Québec . Discussion : connexions aux infrastructures, les espaces publics de passage et les ambiances.

## Partie 2 : Analyse globale de la balade (1/2)

Ci-après, une restitution de l'analyse globale des espaces publics. Cette analyse est issue des réflexions qui ont été formulées au cours du débrief.

### Espaces publics sûres : est-ce que vous vous sentez à l'aise et en sécurité au sein de ces espaces ?

Certains des participants **apprécient** les espaces et les trouvent **sécurisants**. Ils soulignent que **la venelle arborée** leur procure un **sentiment de sécurité**, que les arbres et la végétalisation lui donnent un **caractère chaleureux**, et ce même en anticipant une déambulation le soir.

Ces participants relèvent également que les espaces publics sont suffisamment larges.

Certains des participants, au contraire, **ne se sentent pas en sécurité** au sein de ces espaces. Cela est dû à une difficulté dans la cohabitation entre les différents modes. La place de la voiture est bien délimitée mais pas pour les vélos « *les pistes cyclables sont trop floues* » ce qui rend dangereux la cohabitation avec les piétons.

Des participants précisent qu'il est complexe de créer des espaces publics où tous les publics se sentent en sécurité. Ils recommandent cependant de jouer sur différentes teintes d'éclairages, d'éviter de créer uniquement de grands espaces, d'installer des commerces et des services qui sont ouverts en soirée.



### Espaces publics accessibles pour toutes et tous : est-ce que vous trouvez ces espaces accessibles ? Pourquoi ?

Des participants précisent que ces espaces leur semblent bien **raccordés, desservis et accessibles**.

Certains participants précisent que ce quartier est perçu comme étant « *un bout de ville* ». Ils recommandent de renforcer la fréquence des transports en commun, notamment le week-end et en vacances.

Concernant les transports, il est souligné que la fréquence de tramway est insuffisante et qu'il n'y a pas suffisamment d'arceaux pour les vélos.

Des participants ont souligné que les espaces présentent un **déficit majeur d'accessibilité** pour les personnes en situation de handicap. Les éléments suivants ont été pointés :

- **Les pavés** ne favorisent pas la circulation des personnes en fauteuil.
- **Les commerces ne sont pas accessibles** pour les personnes à mobilité réduite (présence de marches et absence de rampe).
- **Le tramway est difficilement** accessible avec l'affaissement des voies et la différence de niveau entre les rames et le quai.
- **Les arbres aux branchages bas** peuvent être dangereux pour les personnes mal ou non voyantes.
- **Absence de repères podotactiles** pour permettre aux personnes mal ou non voyantes de se déplacer.
- **Manque de stationnement**. Des participants soulignent qu'il est très complexe de trouver une place de stationnement. « *Sans accès en voitures dans le futur quartier, les personnes à mobilité réduite accéderont difficilement à leur logement* »

Des participants recommandent d'installer une signalétique de couleurs pour permettre une meilleure orientation au sein du quartier.

## Partie 2 : Analyse globale de la balade (2/2)

### Espaces publics conviviaux : Avez-vous des recommandations pour faire des espaces publics conviviaux/vivants et agréables ?

La plupart des participants précise que les espaces publics de Ginko qui ont été visités semblent « **austères et impersonnels** ». Par ailleurs les bâtiments et les espaces publics leur semblent « **dégradés et mal entretenus** ». Les façades de certains immeubles sont décrites comme « **noircies** ».

Ci-après les recommandations formulées par les participants :

- **Avoir plus de couleurs différentes et vives dans l'espace public**, en utilisant, par exemple, du béton teinté. « *Il manque des structures ou du mobilier de couleurs, notamment pour l'habillage de la place Jean Cayrol. Les mobiliers de couleurs ne sont pas à réserver aux enfants.* »
- Créer des espaces qui permettent aux habitants de **se rencontrer** et **vivre en collectivité**. Veiller à déployer des aménagements qui permettent aux habitants de se sentir à l'aise d'utiliser l'espace public et d'y vivre. Les tables et les bancs ne semblent pas pertinents pour permettre aux habitants de s'appropriier les espaces. Il faut du mobilier plus convivial et multigénérationnel.
- **Mieux entretenir ces espaces**, car il y a des défauts d'entretien au niveau du début de la place Jean Cayrol. C'est également le cas aux Bassins à flot, du fait de la présence de lieux festifs, de nombreux déchets sont présents dans les espaces publics.
- **Diversifier l'offre de commerces et de services**. Ne pas installer des services bancaires, immobilier ou des commerces de grandes chaînes.
- **Installer des lieux ombragés et fleuris**, car « *on veut pouvoir rester à parler dehors sans cuire* ».





# Partie 3 – Restitution de la balade

## 1 - Arrêt du Tram C : Berges du Lac

**Lorsque vous sortez du tram : est-ce que vous vous repérez facilement ? Est-ce que vous comprenez où est-ce que vous pouvez vous rendre ? (accès à des services, aux modes de transport...)**

Plusieurs participants soulignent qu'il est simple de se repérer au sein de l'espace. Ils pointent les éléments suivants :

- **La différence de niveaux entre les différents bâtiments** qui permet d'appréhender l'organisation de l'espace
- **La petite placette, à l'intersection du Cours du Québec et de la place Jean Cayrol.** Son aménagement permet de comprendre qu'on arrive à un nœud clé du quartier. D'un côté, elle s'ouvre sur **un cours d'eau** qui permet d'indiquer un accès à un espace plus calme et résidentiel. De l'autre côté **une activité plus commerciale et vivante.**
- **Les commerces** sont directement **accessibles depuis le tramway** et les **services** disponibles sont **indiqués.**
- Le tramway est bien indiqué, *« c'est la première fois que je venais. Je me suis repéré depuis le Auchan jusqu'au tramway grâce à un plan »*

De manière générale, un participant souligne que l'espace est *« large et agréable et invite à cheminer vers le Lac ».*

Un nombre plus important de participants précise avoir rencontré des difficultés pour s'orienter. Ils pointent les éléments suivants :

- **Un manque de signalétique visible et claire,** un nombre important de participants a souligné ce point. Un participant a souligné que l'accès depuis le parking souterrain n'est pas indiqué *« j'ai eu du mal à me repérer ».* L'accès aux services autres que le tram n'est pas évident. La ludothèque n'est par exemple pas indiquée.
- **Les autres modes de transports que le tramway sont peu visibles** ou mal indiqués.
- Beaucoup **d'informations publicitaires qui sont jugées « polluantes ».**
- Manque d'un **point de repère** comme **une statue ou une œuvre d'art,** notamment pour orienter vers le Lac ou le rendre visible.

Les participants formulent des observations concernant **l'offre de transport** en précisant que ces éléments doivent être intégrés à la conception du nouveau quartier Bordeaux-Lac : la Jallère :

- **L'accessibilité de l'arrêt de tramway** est à revoir (voir détails page précédente). Les salariés de la CARSAT, qui sont actuellement présents sur le site de la Jallère, rencontrent des difficultés **pour accéder au site en transport en commun.** Il y a 15 minutes de marche entre la CARSAT Aquitaine et l'arrêt de Tram C. Une participante demande s'il est possible de *« prolonger la ligne du tram C sachant que l'infrastructure est déjà présente ».*
- **Les arceaux à vélo sont trop éloignés de l'arrêt de tram.**
- **La délimitation entre les différentes voies de circulation** afin de sécuriser les cheminements.
- **La place de la voiture est importante,** *« il faut du temps pour traverser le carrefour ».*



# Partie 3 – Restitution de la balade

## 2 – Arrêt de la Venelle

### Est-ce que cette venelle/voie de circulation vous semble accessible par toutes et tous ?

Certains des participants décrivent cette venelle comme **accessible et agréable** : « *C'est une venelle très réussie.* » « *L'espace est très bien entretenu et agréable, notamment du fait de l'absence de voitures.* ». Selon eux, l'espace est accessible en poussette ou en fauteuil.

Une grande partie des participants décrit cette venelle comme **non accessible**, notamment car :

- **L'éclairage au sol est absent** alors qu'il est indispensable pour permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer.
- **L'absence de repères podotactiles et l'absence de délimitation entre trottoirs et herbes** qui complexifient l'accès pour les personnes mal ou non voyantes.
- **La largeur limitée de la venelle** qui est certes « *acceptable* » mais rend complexe l'accueil en simultanée de piétons, poussettes, fauteuils et vélos. Certains recommandent d'installer une délimitation pour dissocier piétons et vélos.

Au sujet de la place des différents usagers. Des participants relèvent **que le mobilier urbain n'est pas accessible pour les seniors ou personnes à mobilité réduite**.

Un usager du site précise que l'allée est peu connue et préconise d'installer une **signalétique pour l'indiquer depuis le tramway**.

### Est-ce que vous vous sentez légitime/à l'aise en tant que personne extérieure pour circuler dans cette venelle ?

Concernant le sentiment de légitimité à circuler au sein de la Venelle. Plusieurs participants se demandent **pourquoi est-ce que des portes encadrent la Venelle**, « *cela peut*

*donner l'impression que l'allée est réservée aux habitants.* ». En outre, « *l'allée donne le sentiment d'être réservée aux habitations voisines car elle est étroite* ». D'autres participants, plus minoritaires, précisent que « *L'aménagement paysager permet de se sentir dans un espace public* ». [Il a été précisé par l'équipe projet que la Venelle est privée et qu'elle est fermée le soir.]

Des participants se projettent à la place des habitants voisins de la venelle. Certains soulignent que c'est important que la venelle soit fermée le soir pour des raisons de sécurité. D'autres se demandent si les habitants ne sont pas dérangés par le passage dans la venelle.

Concernant le sentiment de sécurité, des participants soulignent **qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise au sein de cette venelle la nuit, notamment car « l'éclairage est faible voir inexistant »**.

Une participante explique qu'elle se sent en sécurité « *car les chiens sont tenus en laisse ce qui me rassure* ».





# Partie 3 – Restitution de la balade

## 2 – Arrêt de la Venelle

### Concernant l'ambiance au sein de la Venelle

Plusieurs participants décrivent la venelle comme « **plus agréable qu'une rue bordée de voiture** » et qu'elle « **invite à la balade** ». Une participante précise que les salariés qui sont sur le site apprécieraient pouvoir bénéficier de ce type d'espaces pour se balader le midi.

Quelques participants estiment que l'espace est « *gris* », « *triste* » et que les arbres **n'offrent pas une ombre suffisante**.

Une participante formule un point de vigilance concernant ces espaces. **La Venelle est entretenue par une AFUL**, c'est-à-dire une association des copropriétaires. Il faut évaluer le coût de l'entretien du lieu et transmettre une information claire aux copropriétaires du nouveau quartier si ce type d'espace est installé.



# Partie 3 – Restitution de la balade

## Arrêt 3 - Parc du clown chocolat

### Est-ce qu'il y a des équipements que vous appréciez ? Des équipements qui vous semblent manquer ?

Une grande partie des participants ont **apprécié** :

- **La structuration du parc en différents sous-espaces** originaux grâce notamment à la présence de « *buttes de terre* ».
- **La diversité des jeux**, ils semblent « *adaptés à tous les âges* ».
- **L'originalité et le caractère esthétique des équipements**.
- **La clôture végétale** autour du parc.
- **Les brumisateurs d'eau**.
- La présence d'arbres en nombre.
- **Le choix des couleurs** pour le mobilier, elles sont « *vives et originales* ».

Un participant recommande d'installer, au sein du futur quartier, des équipements conçus **avec des matériaux plus naturels**.

Les participants ont pointé les équipements suivants comme **manquants** :

- **Des tables, bancs et chaises**.
- Un espace pour s'abriter de la pluie ou se protéger du soleil « *un kiosque végétal pourrait être installé* ».
- **Des équipements pour adultes** pour faire de **l'exercice physique** ou pour **s'amuser** (trampolines, balançoires, escalade, terrain de pétanque...), « *l'aménagement est pensé pour les enfants mais en tant qu'adulte on s'ennuie* ».
- **Des points d'eau** ou des **jeux d'eaux** pour les enfants.
- Des poubelles.
- **Des jeux pour les enfants en situation de handicap** (voir plus de détail dans la réponse à la question suivantes).
- **Des toilettes** pour les gens n'habitant pas à proximité.
- **De l'éclairage**, ce dernier ne semble pas être présent.

### Est-ce que ces équipements vous semblent adaptés et utilisables par toutes et tous ?

**Plusieurs participants** décrivent les équipements comme **adaptés pour toutes et tous**. Il est précisé que c'est une bonne idée d'avoir « *dissocié les agrès sportifs* » car cela permet d'éviter « *l'effet de masse qui en repousse certaines et certains* ».

D'autres participants précisent que :

- **Les équipements ne sont pas adaptés pour les enfants en situation de handicap**, que ce soit des **enfants en fauteuils, atteints de troubles cognitifs** ou de **cécité visuelle**. Un participant recommande de s'inspirer des équipements installés **Mérignac**. Des jeux sensoriels et tactiles peuvent notamment être installés.
- « *Si il n'y a pas suffisamment d'éclairage au sein du parc le soir, les jeunes femmes n'y resteront probablement pas.* »

Pour une personne, L'espace ne semble pas utilisable pour les gens qui ne vivent pas dans les habitations « *on a l'impression d'être dans un espace privé* ».



# Partie 3 – Restitution de la balade

## Arrêt 4 - Berges du lac

Est-ce que le rapport entre les activités humaines et l'espace naturel vous semble vertueux ? Si oui/non pourquoi ?

Des participants apprécient l'aménagement et l'espace des berges du Lac pour les raisons suivantes :

- **La préservation de l'espace naturel**, « l'espace est peu aménagé c'est agréable ».
- **La qualité des Berges du Lac** : « il y a de l'espace et on respire » et « la vue est très belle ».
- **Les espaces de circulation** « la piste cyclable autour du lac est grande et les piétons et cyclistes cohabitent bien ».

Des participants soulignent les points de vigilance suivants :

- Il y a un **problème d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap**.
- **Proximité avec la circulation automobile**. La route qui se situe aux abords du Lac « est trop présente et nuit au sentiment de calme », « des feux de signalétique devraient être installés pour que l'on traverse plus tranquillement ».
- **Absence d'espace de convivialité** (table de pique-nique) « les berges manquent de vie, il y a uniquement la plage l'été »
- **Absence de toilette publique**.
- Absence d'espace pour **s'abriter de la pluie ou se protéger du soleil**. Absence d'arbre imposant capable d'apporter de l'ombre.
- **Absence de point d'attrait** sur les Berges, comme « un monument ou une

activité qui inciterait les habitants à se rendre vers le Lac. »

- **L'espace enherbé** ne permet pas le développement de la biodiversité.





# Partie 3 – Restitution de la balade

## Arrêt 4 - Berges du lac

**Recommandations** formulées par les participants concernant la valorisation des berges du Lac dans le cadre du **nouveau quartier** :

- Les **aménagements** autour du lac doivent rester **sobres** pour préserver l'espace naturel.
- Des outils pédagogiques peuvent être mis en place pour concilier fréquentation et préservation de la biodiversité comme des « *potagers urbains* » ou des « *composteurs* ».
- **La connexion entre les bords du lac et la Garonne** est à articuler avec les ilots déjà bâtis à l'est et à l'ouest.
- **Des points de restauration** (cafés, restaurants, ginguette) et de rencontre pourraient être installés « *un point de restauration éco-responsable ou des cabanes-restaurant* ».
- **Des constructions légères sur pilotis** pourrait être installées pour stocker du matériel ou **proposer des espaces aux associations**.
- **Un parc pour les chiens** pourrait être installé.



# Partie 3 – Restitution de la balade

## Arrêt 5 - Place Jean Cayrol

### Est-ce que vous trouvez ces espaces agréables, jolis, vivants, dynamiques ? Pourquoi ?

Des participants apprécient les aménagements et ambiances. Ils les ont décrit comme étant « beau », « paisible » ou « qualitatif » pour les raisons suivantes :

- **La présence de l'eau.** Elle permet de « mettre à distance les logements », d'apporter de la qualité de vie et de créer « un point de fraîcheur pendant les canicules ». L'association d'espaces d'eaux et des aménagements en bois est perçue comme agréable.
- **Les différences de niveaux du sol** entre les espaces sont appréciées.

Un participant précise que ce type de grandes allées aménagées « permet de fluidifier les déplacements inter-quartiers ».

Concernant l'esthétique de l'espace, une grande partie des participants souligne le **point de vigilance suivant** : Les bâtiments « **ne vieillissent pas bien** » ce qui donne une impression qu'ils sont « **négligés et sales** », les immeubles sont « **gris ou noir** »

Concernant l'**ambiance**, une majorité de participants converge pour expliquer que l'espace n'est pas « *dynamique* » ou « *n'invite pas à la flânerie* », ils soulèvent les points suivants :

- **Le manque de dynamisme** et ce « *surtout en fin de journée, car il n'y a pas de commerces vivants, comme des petits commerces ou services* »
- **L'espace est bruyant.**
- **Le fort vis-à-vis avec les immeubles** rend le lieu peu attractif, « la rue est trop proche des immeubles pour avoir envie d'y flâner »
- Il y a un **problème d'accessibilité pour certains commerces**, à cause des

petites marches pour rentrer. **L'espace n'est pas sécurisé pour les personnes mal ou non voyantes.** Il y a des risques de chutes liées aux branchages des arbres à hauteur d'homme.

- Les allées longues et droites incitent « *les scooters à rouler vite* ». Des participants expliquent que des « **raids de scooters** » sont souvent organisés.
- **L'espace n'est pas suffisamment ombragé.** Les arbres sont trop centralisés.

Pour quelques participants, il s'agit davantage d'un **lieu de passage** que d'un lieu de flânerie ou d'un espace « *où on a envie de s'arrêter* »

Un participant se demande si « *l'eau stagnante n'attire par les moustiques* ».

**Recommandations** formulées par les participants concernant la conception des espaces publics du nouveau quartier :

Penser des espaces qui soient comme des « *place du village* », des lieux de rencontres avec des tables, des terrasses et des brasseries, une zone de marché ou des lieux de convivialité pour les associations.

Concevoir des **places rondes ou ovales**, c'est « plus intimiste et convivial ».

Installer des **commerces ouverts le soir** pour renforcer le sentiment de sécurité.



# Partie 3 – Restitution de la balade

## Arrêt 6 - Centre animation Sarah Bernhardt et cours du Québec

### Est-ce que vous trouvez le centre Sarah Bernhardt accessible pour toutes et tous ?

Quelques participants estiment que **le centre est accessible**, notamment car il est « facile de s'y rendre depuis le tram », même si il « manque un peu de mise en scène » pour le rendre plus visible.

Des participants estiment que le centre d'animation **n'est pas accessible** car :

- **Le centre est peu visible.** Il n'y a pas de signalétique pour indiquer l'entrée à la maison, « *j'habite ici depuis un an et ne connaissais pas l'endroit* ».
- **L'endroit est triste**, peu accueillant ou attrayant.

Des participants font des retours concernant le **fonctionnement** du centre d'animation :

- **Ses horaires sont peu pratiques.**
- **Les activités du centre sont limitées**, il n'y a par exemple pas assez de salles de réunions.

Des participants précisent qu'il serait pertinent d'installer au sein du quartier **une maison des associations ou une maison des services** (postes, annexe de la mairie...). Il est précisé que la présence de structures associatives est essentielle « **pour animer un quartier** ».





# Partie 3 – Restitution de la balade

## Arrêt 6 - Centre animation Sarah Bernhardt et cours du Québec

Est-ce que vous trouvez cet espace public accessible et praticable pour toutes et tous (en tant que piétons, deux-roues, piétons par rapport aux cyclistes, en fauteuils...)?

Quelques participants précisent que la circulation est « douce » et « agréable ».

La majorité des participants estime que l'espace n'est pas accessible car :

- Il n'y pas de repères podotactiles pour permettre un accès aux personnes malvoyantes de se repérer.
- L'espace est mal partagé entre les différents modes, Il est très large et vide pour les piétons. A l'inverse, il y a peu d'espace pour circuler à vélo sans empiéter sur les zones piétonnes. Il y a un risque de collision entre vélos et piétons, notamment avec les enfants qui courent. Il faudrait également séparer les pistes cyclables des voies de circulation.
- Il manque des places de stationnement sécurisées pour les vélos, deux-roues et pour le stationnement-minute.
- Les espaces dédiés aux vélos sont occupés par des voitures en stationnement.

Les participants ont formulé des retours concernant le Cours du Québec :

- L'espace est trop bétonné et manque de végétaux.
- Les trottoirs sont mal entretenus et sales, les poubelles sont pleines.
- Les publicités sont violentes et agressives.
- L'on ne s'y sent pas en sécurité la nuit.
- Il faudrait mieux délimiter les espaces, en créant des espaces végétalisés et avec un éclairage naturel.
- L'endroit manque de signalétique.



Une participante a réalisé un schéma avec une proposition d'aménagement du Cours du Québec